

- \* les pratiques d'achat du marché;
- \* la nature et la qualité des services de soutien offerts (services bancaires, expédition, etc.);
- \* les politiques et les restrictions en matière d'importation;
- \* les prix à proposer;
- \* les conditions sociales, culturelles, économiques, commerciales et politiques pouvant avoir des répercussions sur les ventes.

Une fois que vous aurez établi vos plans de commercialisation et informé le délégué commercial de vos intentions, ce dernier pourra vous aider à mettre votre produit en marché en se chargeant des points suivants :

- \* sollicitation et recommandation de représentants locaux selon leur intérêt pour votre produit ou service; (Il est préférable de demander conseil aux délégués commerciaux avant de nommer des agents. La législation diffère dans chaque pays, et il peut être difficile de changer un agent qui ne donne pas satisfaction. Cette démarche est coûteuse et parfois même impossible.)
- \* recommandations en matière de traduction, de services juridiques, de publicité et d'autres services de soutien;
- \* planification de rendez-vous en vue de futurs voyages d'affaires;
- \* intervention en cas de problèmes de douane, de taxes et de change;
- \* soutien concernant l'établissement des comptes en souffrance et, si nécessaire, conseils sur les méthodes appropriées de règlement;
- \* maintien des rapports avec votre agent en lui apportant soutien et encouragement.

Nous prévoyons mettre le répertoire à jour de façon périodique. S'il s'avère utile à vos activités, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Si vous avez des suggestions concernant des modifications qui pourraient le rendre encore plus utile, veuillez communiquer avec un Centre de commerce international ou directement avec les directions régionales de l'expansion du commerce ou avec la Direction des pêches et des produits de la pêche, Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada. Tél. : (613) 995-1712, télécopieur : (613) 995-8384.

**Richard Ablett**  
**Directeur**  
**Direction des pêches et**  
**des produits de la pêche**